

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

PROSPECTUS DES EXPOSANTS



9–12 NOVEMBRE 2016 • C.-B.

8–11 NOVEMBRE 2017 • QC

14–17 NOVEMBRE 2018 • ON

POURQUOI CHOISIR LE FORUM EN MÉDECINE FAMILIALE?

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), le porte-parole de la médecine familiale au Canada, est l'organisation professionnelle nationale responsable d'assurer les normes les plus élevées en matière de formation, de certification et d'éducation continue des médecins de famille au Canada; d'éduquer et d'informer la population concernant des habitudes de vie saines; et de représenter les intérêts des médecins de famille. Le CMFC dessert plus de 35 000 membres aux quatre coins du pays à partir de son siège à Mississauga (Ontario) et de ses sections provinciales situées dans chaque province.

LE FORUM EN MÉDECINE FAMILIALE (FMF)

Le Forum en médecine familiale (FMF) est l'événement phare du CMFC. De pair avec l'assemblée annuelle des membres du CMFC et de nombreuses opportunités de réseautage et de reconnaissance, le FMF offre des activités d'éducation, de recherche et d'apprentissage de la plus haute qualité. Depuis 2000, le FMF a plus que triplé le nombre moyen d'inscriptions, ce qui en fait le plus grand rassemblement de médecins de famille au Canada. En 2005, le FMF a été reconnu comme l'un des cinquante salons professionnels ayant connu la plus forte croissance en Amérique du Nord. En 2011, 2012 et 2013, le hall d'exposition du FMF s'est classé parmi les 50 plus grands salons professionnels (*TradeShow News Network*).

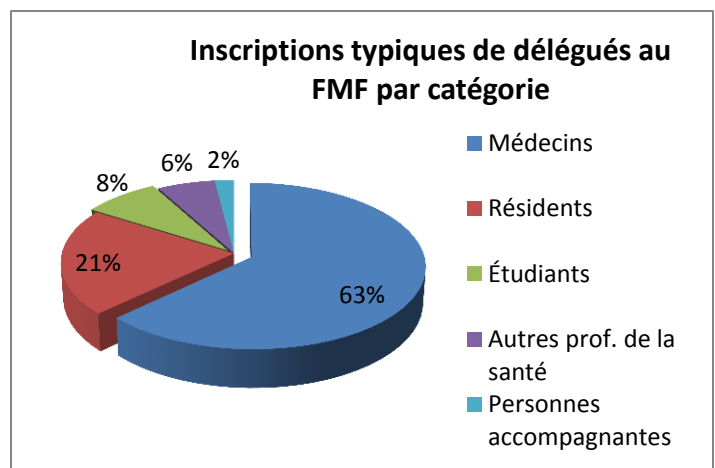


L'importance du FMF pour les médecins de famille

De nombreux sondages ont fourni une évaluation exhaustive de ce que signifie le Forum en médecine familiale pour nos participants.

Nous avons appris que les échanges avec les collègues viennent au deuxième rang des priorités, immédiatement après l'apprentissage et le développement professionnel. « Le FMF est une occasion de participer à une activité qui regroupe un grand nombre de personnes de partout au pays. J'y ai rencontré d'anciens collègues et des camarades de classe que je n'avais pas vus depuis des années. Les conférenciers étaient excellents... l'activité bien organisée... j'attends le prochain FMF avec impatience. »

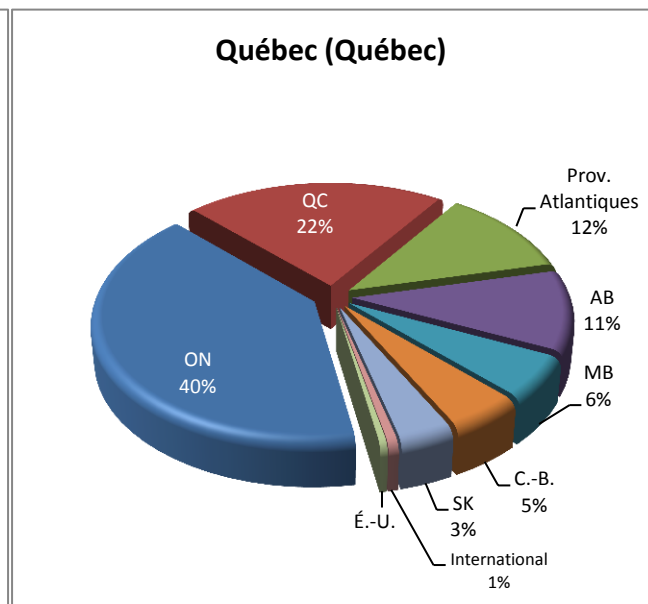
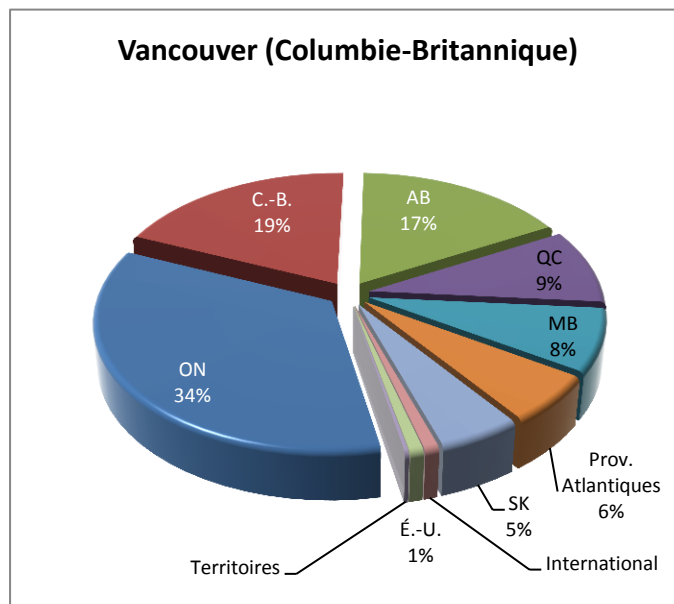
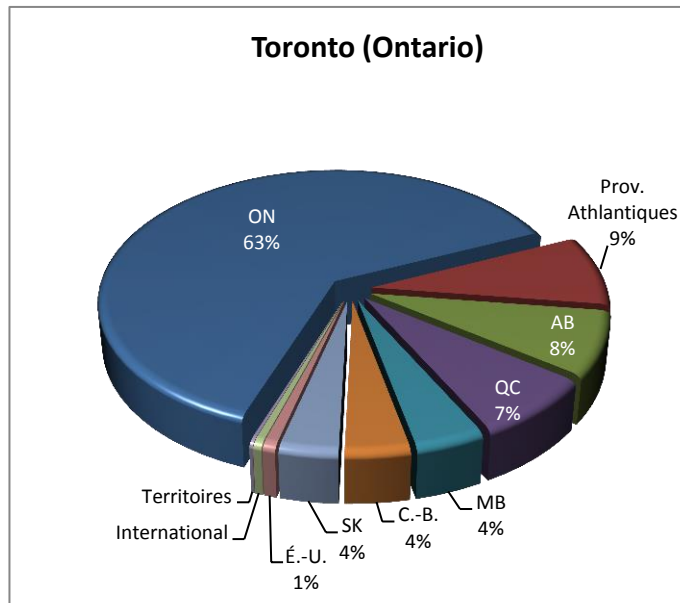
Notre hall d'exposition a été conçu en tant que partie intégrante du congrès. En plus des connaissances et des habiletés qu'ils acquièrent dans le cadre des diverses séances, nos participants comptent beaucoup sur nos expositions pour se renseigner sur les ressources disponibles, pour eux et pour leurs patients. Ils apprécient les éléments pratiques que les exposants apportent à leur expérience éducative.



Le FMF attire le public que vous souhaitez joindre

Environ 4 000 délégués, provenant de partout au Canada, des États-Unis et d'outremer, s'inscrivent annuellement.

Inscriptions typiques de délégués par province ou région selon le site du congrès.



LE HALL D'EXPOSITION DU FMF



Le hall d'exposition du FMF est une foire d'activités qui vient compléter les activités cliniques et éducatives du programme scientifique. Les participants peuvent évaluer les dernières avancées d'intérêt pour les médecins de famille sur les produits pharmaceutiques, l'équipement médical et diagnostique, les ordinateurs et logiciels, de même que les publications éducatives, les soins aux patients, la nutrition, la gestion de l'information et les autres produits et services qui satisfont aux normes généralement acceptées de la pratique médicale. L'horaire de la conférence est conçu afin de fournir aux médecins suffisamment de temps libre pour visiter le hall d'exposition.

LES ACTIVITÉS AU HALL D'EXPOSITION

Chaque année, nous nous efforçons de créer un plan d'étage qui assure une circulation optimale dans le hall d'exposition. Nous prêtons une attention particulière aux endroits clés et aux aires de réseautage afin d'encourager les délégués à passer plus de temps à visiter les kiosques.

Repas dans le hall d'exposition

Tous les services alimentaires de la conférence sont offerts dans le hall d'exposition. Ceci assure une circulation continue de délégués dans le hall pour la durée de l'événement. Le hall d'exposition est le noyau d'activités du FMF et fournit les meilleures possibilités de rencontrer les milliers de médecins et de professionnels de la santé qui y seront présents. Les aires de repos sont réparties dans le hall d'exposition pour offrir la possibilité aux participants de faire une pause et de discuter ensemble ou avec les exposants.

Prix décernés aux kiosques

Nous encourageons les délégués à déposer un bulletin de vote qui évalue les exposants selon trois catégories : le kiosque le mieux représenté, le kiosque le plus innovateur et le meilleur kiosque éducatif. Les votes sont compilés et les gagnants reçoivent un prix pendant la deuxième journée de conférence.



Application mobile du FMF

L'application mobile du FMF permet aux participants de voir le programme et de créer leur horaire personnel. Elle contient également la liste complète des exposants, ainsi qu'un plan interactif du hall d'exposition. L'adresse électronique des exposants est fournie en tant que lien vers la page d'accueil de leur site Web.

Description des kiosques et utilisation du logo dans le programme et l'application mobile du FMF

Le programme définitif, qui sera distribué aux participants au FMF, comprend une section sur les exposants. Nous vous invitons à fournir un résumé de 40 mots des produits ou services que vous présenterez, permettant ainsi aux participants de savoir à quoi s'attendre lorsqu'ils visiteront votre kiosque. Toutes les descriptions sont présentées en anglais et en français. Vous pouvez nous transmettre votre logo et votre site Web y sera lié dans l'application mobile du FMF.

EXCLUSIVITÉS DES EXPOSANTS

Salon des exposants

Le Salon des exposants, situé dans le hall d'exposition est réservé aux exposants. Les rafraîchissements seront offerts aux exposants tous les jours dans ce salon.

Bulletin des exposants

Un bulletin d'information publié quotidiennement est distribué aux exposants, les informant des activités du congrès et résumant les faits saillants du hall d'exposition.

Communications

Avant la conférence, les exposants reçoivent par courriel des mises à jour et des bulletins d'information contenant des annonces et leur rappelant les dates d'échéance.

Le CMFC ne donne sa liste d'exposants qu'aux fournisseurs officiels afin que ceux-ci puissent les aider à traiter les commandes des exposants. Si vous souhaitez ne pas être contacté par nos fournisseurs, veuillez nous le signaler.

Groupe LinkedIn

Les exposants sont invités à se joindre au groupe du Forum en médecine familiale sur [LinkedIn](#). La responsable de l'exposition utilise ce site pour communiquer l'information sur les processus de planification et les activités du FMF et pour recevoir les commentaires, suggestions et renseignements qui pourraient intéresser les autres membres du groupe.

Formation des exposants

Tirez le meilleur parti possible de votre expérience au FMF. Sous l'onglet Exposant sur le site fmf.cfpc.ca, cliquez sur [Formation](#) pour des conseils sur votre préparation et des activités de formation qui feront toute la différence dans la présentation du kiosque.

DEMANDE – VOIR LE SITE WEB DU FMF POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Rendez-vous sur le [site Web du FMF](#) pour télécharger le formulaire de demande pour les exposants et pour obtenir de plus amples renseignements sur le FMF. À mesure que les renseignements seront mis à jour, vous trouverez notre plan d'étage, les formulaires et des coordonnées des personnes ressources, ainsi que les réponses détaillées vos questions.

Admissibilité des exposants

Le hall d'exposition du FMF comprend une vaste gamme de produits et services pour les médecins de famille. À l'heure actuelle, les catégories d'exposants comprennent, entre autres, les universités, les recruteurs, les organismes à but non lucratif, des fournisseurs d'appareils médicaux, les éditeurs, logiciels de gestion de la pratique, les investissements, la nutrition, les communications, les compagnies pharmaceutiques. Nous travaillons activement pour accroître notre gamme d'exposants afin d'offrir une expérience motivante et enrichissante pour nos délégués. Le Comité organisateur du FMF déterminera si les entreprises, les produits et les services sont admissibles à titre d'exposant au FMF.

Règles de conduite des exposants

Le hall d'exposition du FMF respecte le [Code d'éthique de Médicaments Novateurs Canada](#). Vous trouverez de plus amples renseignements sur les échantillons, les concours et autres pratiques à <http://fmf.cfpc.ca/fr/exhibitor/regles-de-conduite-des-exposants>.

Modalités du contrat d'exposition

Les exposants acceptent de respecter toutes les [règles de conduite des exposants](#) ainsi que toutes les autres conditions auxquelles le CMFC est tenu de se soumettre en louant les locaux. Les exposants acceptent également la responsabilité d'informer de ces conditions tous leurs employés, fournisseurs, mandataires ainsi que le personnel temporairement impliqué dans les activités d'exposition et de s'assurer que ceux-ci se soumettent à ces conditions.

Le CMFC agit pour les exposants et leurs représentants à titre de mandataire et non comme mandant. À ce titre, le CMFC n'assume aucune responsabilité pour tout acte ou geste omis ou commis. Les exposants et leurs représentants acceptent par la présente d'indemniser et de dégager de toute responsabilité le CMFC, ses fournisseurs officiels ainsi que leurs employés et leurs représentants et mandataires pour toute réclamation entourant les pertes, dommages, vols ou blessures. Cette indemnisation couvre la période d'entreposage avant et immédiatement après la tenue du FMF. En signant le contrat, l'exposant dégage les susmentionnés de toute réclamation pour pertes, vols, dommages ou blessures.

KIOSQUES AU FMF

- Quelque deux cents (200) kiosques commerciaux seront disponibles. Tous les kiosques mesurent 10 pi x 10 pi ou sont des multiples de cette dimension. Les prix sont 5 300 \$ pour un kiosque mesurant 10 pi x 10 pi (allée régulière) ou 5 750 \$ (allée principale). Des rabais s'appliquent aux plus grands pavillons. Veuillez téléphoner ou envoyer un courriel pour plus de détails.
- Des réductions de prix s'appliqueront aux organismes à but non lucratif, départements de gouvernements provinciaux et fédéral, organismes caritatifs et aux mini-espaces mesurant 5 pi x 6 pi.
- Le prix des kiosques (10 pi x 10 pi) comprend l'inscription pour jusqu'à six personnes et deux l'inscriptions pour le mini-espace.

Matériel standard fourni

Chaque kiosque de 10 pi x 10 pi sera équipé d'un mur arrière de 8 pieds de hauteur comportant des extensions latérales de 3 pieds recouvertes de tissu.

Sont compris : Une table de 6 pi x 2pi recouverte d'une nappe aux couleurs de l'événement et deux (2) chaises.

Afin de maintenir une apparence professionnelle attrayante pour l'ensemble de l'exposition, **les exposants doivent munir leur kiosque d'un tapis** (exceptions mentionnées ci-dessous).

Le mini-espace mesure 6 pi x 5 pi. L'espace est recouvert aux trois côtés et comprend un tapis, une table de 4 pi et une chaise. Le mur d'arrière est d'une largeur idéale pour y placer une bannière. Si requis, l'exposant peut commander une affiche verticale pour le mur d'arrière.

Les kiosques dans le lieu réservé à la médecine familiale universitaire sont munis d'un tapis, d'une table et d'une chaise.



Ne sont pas compris : Le tapis, le service d'électricité, les barres d'alimentation ou les rallonges électriques, l'Internet, les dispositifs pour le suivi des clients potentiels. Les commandes pour un tapis, des chaises additionnelles, des tableaux d'affiche, des moniteurs, Internet, l'électricité et tout autre équipement ou service requis doivent être placées auprès des fournisseurs officiels. Pour obtenir les formulaires, voir le site Web du CMFC (<http://fmf.cfpc.ca/fr/exhibitor/formulaires>). Des rabais pourraient s'appliquer pour les commandes hâtives.

Application des points de priorité pour l'assignation des kiosques

Des points sont attribués aux exposants selon la superficie de l'espace qu'ils réservent, mais aussi pour leur participation au cours des années précédentes. Leurs points de priorité s'accumulent à chaque année, développant ainsi leur statut. Les exposants qui réservent avant la date limite des inscriptions hâtives obtiennent des points primes qu'ils peuvent appliquer au choix de leur espace d'exposition. Ce système permet aux nouveaux exposants de commencer à accumuler des points. Les exposants obtiennent un (1) point par 100 pi ca de superficie d'espace par année. En cas d'annulation par un exposant, ce dernier perdra une fois et demie les points accumulés pendant l'année en cours.

Lorsque le plan du site est disponible, nous demanderons à tous les exposants d'indiquer leurs cinq premiers choix d'espace d'exposition et le nom de toute entreprise qu'ils préfèrent ne pas côtoyer. À la mi-mai, nous assignerons un emplacement aux exposants préinscrits selon leurs points de priorité, du plus élevé au plus bas. Lorsque deux exposants ou plus ayant le même nombre de points demandent le même espace, leur histoire de participation déterminera le « gagnant ». Si les « gagnants » qui sont aussi des concurrents directs demandent des emplacements adjacents, nous communiquerons avec ces deux entreprises pour déterminer le meilleur deuxième choix possible.

Les espaces d'exposition réservés après le 15 mai seront attribués selon le premier arrivé, premier servi. Tout espace restant sera assigné à la discrétion du responsable de l'exposition. Le responsable de l'exposition conserve le droit de réassigner un espace si le plan du site doit être modifié avant son ouverture.

IMPORTANCE DU FMF POUR NOS EXPOSANTS

Voici quelques commentaires reçus de nos exposants l'année dernière lorsque nous leurs avons demandé d'évaluer leur expérience en tant qu'exposant au FMF :

« Nous avons participé pour la première fois! L'événement a été excellent et nous avons accueilli de nombreuses personnes à notre kiosque. »

« L'interaction avec nos utilisateurs, ainsi que le feedback sur nos outils et nos ressources. »

« La qualité des prospectus que nous obtenons est toujours excellente et utile bien après la conférence. »

« La diversité des médecins participants est excellente. Le recrutement est également excellent et donne l'occasion de connecter avec des médecins. »

« C'est une excellente occasion de faire du réseautage et de côtoyer des collègues et des professionnels de la santé. Les coordonnateurs de l'événement sont aussi excellents. »

Réservez votre espace avant le 14 mai afin de faire partie de la première sélection des espaces pour les kiosques. Téléchargez le formulaire [de demande](#) et joignez-vous aux nombreux exposants qui reviennent année après année. Visitez <http://fmf.cfpc.ca/> pour de plus amples renseignements.

PERSONNES-RESSOURCES AU CMFC

<http://fmf.cfpc.ca/>

Prière d'adresser vos demandes de renseignements concernant la conférence à :

Joan Morin, Coordinatrice des expositions

Téléphone : 905 629-0900, poste 209 ou 1 800 387 6197, poste 209. ☐ Télécopieur : 1 888 843 2372 ☐ Courriel : jmorin@cfpc.ca

ou

Cheryl Selig, Responsable, FMF

Téléphone: 905 629 0900, poste 414 ou 1 800 387 6197, poste 414 ☐ Courriel: cselig@cfpc.ca

Le Collège des médecins de famille du Canada, 2630, avenue Skymark, Mississauga (Ontario) Canada L4W 5A